



Écoulement intérieur toilettes défectueux.

Par **Julien**, le **07/10/2009** à **08:42**

Bonjour, rn J'occupe depuis deux ans un appartement dans un petit immeuble. rn Je me suis aperçu que le joint, entre la cuvette des w.c et le tuyau d'écoulement situé sous les toilettes, avait une fuite. rn J'ai essayé de colmater avec du joint en bombe, sans rien démonter, mais il y a toujours une petite fuite qui occasionne une odeur désagréable. rn A qui incombent les travaux ? Car il faut démonter la chasse d'eau et refaire ce joint, ou changer le gros caoutchouc qui fait joint ou quelque chose, je ne sais pas... rn Merci de me répondre. rn Bonne journée.

Par **jeetendra**, le **07/10/2009** à **09:22**

bonjour, ce sera à vous d'engager les frais de changement du joint défectueux (Décret n°87-712 du 26 août 1987), cordialement